



**CONCOURS d'ÉCRITURE EPACA-Sud**  
**WALLIS DAVY - LE CLARY Bâtiment D**  
**570 Bd du Dr Félix Escudier**

**8 3 0 0 0 TOULON**



**RÈGLEMENT POUR LE CONCOURS D'ÉCRITURE D'EPACA Sud 2015**

Ce concours est proposé par l'association EPACA Sud : Écrivains Publics Auteurs Conseils Associés formés à l'Université du Sud Toulon-Var pour cultiver et valoriser l'art de la correspondance et des écrits courts auprès du public qu'elle souhaite sensibiliser.

Un temps fort sera réservé à la lecture des textes lauréats fin 2015-début 2016 à la librairie Poivre d'Âne de Manosque.

**Article 1 – Organisation** : l'association EPACA Sud organise un concours gratuit d'écriture en langue française sur le thème « Jamais je n'aurais cru... ». Tout texte présentant un caractère discriminatoire, diffamatoire ou injurieux sera éliminé d'office.

**Article 2 – Publics** : ce concours est ouvert à toute personne résidant en France métropolitaine.

**Article 3 – Diffusion** : les auteurs des textes retenus s'engagent à céder leurs droits à EPACA Sud qui pourra éventuellement les proposer en lecture publique ou les diffuser sur son site Internet. Les textes soumis au jury ne seront pas renvoyés à leurs auteurs.

**Article 4 - Modalités d'inscription** : chaque inscription est individuelle et limitée à une seule participation par personne. Il est indispensable que chaque candidat remplisse le **bulletin de participation** au dos ou téléchargeable sur le site [www.epacasud.fr](http://www.epacasud.fr) après avoir pris connaissance du règlement. **Chaque texte envoyé devra être accompagné de ce bulletin.**

**Article 5 - Période d'ouverture du concours** : les textes devront être envoyés au plus tard le **25 octobre 2015**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours d'écriture EPACA Sud  
WALLIS DAVY - Le Clary bâtiment D  
570 boulevard Dr Félix Escudier  
83000 – TOULON

**Article 6 – Présentation** : chaque texte envoyé sera dactylographié ou manuscrit, **parfaitement lisible**. Il se composera au maximum d'**une page dactylographiée** (Times ou Arial - taille 12 - interligne 1,5) ou **deux pages manuscrites** (une feuille recto-verso = 2 pages). Aucun élément permettant d'identifier le candidat ne devra figurer sur le texte. **Le texte pourra prendre la forme d'une lettre, d'une nouvelle, d'un poème, ou de tout autre écrit court.**

**Article 7 – Modalités d'anonymat des lettres** : à réception sera attribué à chaque texte un numéro reporté sur le bulletin d'inscription et sur le texte.

**Article 8 – Jury** : le jury est constitué de membres du Comité de Lecture d'EPACA Sud qui ne participent pas au concours. Le jury, réuni en Novembre, désignera les meilleurs textes dont le nombre sera fixé au regard de la qualité des textes reçus et des critères retenus. Le palmarès sera mis en ligne sur le site d'EPACA Sud. Les lauréats seront informés par téléphone ou courriel fin 2015.

**Article 9 – Récompenses** : les textes retenus seront diffusés sur le site d'EPACA Sud et lus publiquement à la librairie Poivre d'Âne de Manosque. **Les trois premiers recevront un roman dédié par son auteur à l'occasion des « Correspondances de Manosque »**

**Article 10 – Informations** : pour toute question complémentaire, écrire à : [epacasud@gmail.com](mailto:epacasud@gmail.com). Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de retard du courrier.

